



# PLOUENAN INFOS

## FEUILLET MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2009

- ✘ Rentrée scolaire : effectif des écoles, tarifs des transports scolaires
- ✘ Lotissement de Kerafel : vente des lots n° 10 et 19
- ✘ Création, sans recrutement, d'un poste d'adjoint technique 1ère classe
- ✘ Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel communal pour la garderie de l'école publique du bourg
- ✘ Modifications budgétaires
- ✘ Modification du POS secteur de Kerlaudy
- ✘ Sécurité routière : référent communal, Eric TANGUY, adjoint
- ✘ Contrat aidé : référente communale Anne MARC, adjointe, et Dominique DANTEC, administrative

### ETAT CIVIL SEPTEMBRE 2009

#### Naissance :

- ◆ Nathan GEFFROY, 1 Croas ar Vilien

#### Mariages :

- ◆ Loïcia, Gisèle, Jeanne, Yvette LE BIHAN et David, Mathieu, Samuel POUPEVILLE domiciliés SAINT-GEORGES-MONTCOQ, résidants Traon Glezou
- ◆ Christel, Claude, Jeanne, Marie NUN et Vincent BARON domiciliés 6 résidence Kerlann

#### Décès :

- ◆ Claude, Edouard GENESTE, 4 cité Kermaria
- ◆ Spartaco SCARAVAGGI, 27 rue Colonel de Soyer
- ◆ Germaine TANGUY veuve OLLIVIER, Dalar Vraz

### Demandes de permis de construire déposées au mois de septembre 2009

- Syndicat Mixte de Production et Transport de l'Horn, Le Rest, station d'épuration
- MILIN Rémy, 13 impasse Streat Al Lann, garage
- DERO Josiane, Kerlaudy, habitation
- MBARKI Nader et Nathalie, route de Kerlaudy, véranda et garage
- JASLIER Vincent et MACHARD Stéphanie, habitation
- KERDRAON Paul, Keranguen, garage
- COMBOT Maxime, Traon Hir, rénovation habitation
- COCAIGN Franck, 5 rue Colonel de Soyer, extension d'habitation

### Passeports biométriques

Les passeports sont établis désormais à la Mairie de Saint Pol de Léon sur rendez-vous au 02 98 15 85 00 le lundi de 13 h 30 à 17 h

Les mardi de 9 h à 12 h, mercredi de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h.

Merci de vous munir d'un extrait d'acte de naissance, 2 photos d'identité récentes et identiques (*faites de préférence chez un photographe*), d'un justificatif de domicile (*facture de téléphone ou d'électricité...*), d'un autre document officiel avec photo (*carte d'identité, permis de conduire...*), votre ancien passeport (*en cas de renouvellement*), un timbre fiscal de **88 € (44 € pour les mineurs de 15 à 18 ans, 19 € pour les mineurs < 15 ans)**

Nouveau :  
Découvrez le site officiel  
de Plouenan :  
[www.plouenan.fr](http://www.plouenan.fr)



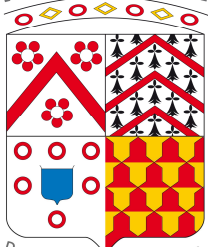
PLOUENAN INFOS

Novembre 2009

#### Sommaire :

- ✘ Modification du POS
- ✘ Fête de classe le 21 novembre
- ✘ Foire au puces le 29 novembre
- ✘ Couscous de l'amicale le 15 novembre
- ✘ Recensement agricole 2010
- ✘ Equilibre-Prévention des chutes
- ✘ Concert de Grégoire le 18 décembre

PLOUENAN



Poaniañ evit padout

## Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois de novembre 1993

Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois de novembre 1993

L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

## MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS - SECTEUR DE KERLAUDY NAI (Zone artisanale)

### AVIS D'ENQUETE

Par arrêté municipal du 13 octobre 2009 et conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme – article L 123-13, Madame le Maire de PLOUENAN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), secteur de Kerlaudy NAI (zone artisanale)

A cet effet M. Jean SALAUN, domicilié à LESNEVEN, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 9 novembre au vendredi 11 décembre 2009 aux jours et heures habituelles d'ouverture où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de PLOUENAN (29420).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de PLOUENAN

- le lundi 9 novembre 2009 de 9H à 12H
- le samedi 28 novembre 2009 de 9H à 12H
- le vendredi 11 décembre 2009 de 14H à 17H.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

### CLASSE DES 40 ANS : ANNEE 1969

Pour les retardataires

Rendez-vous au Chemin de Traverse à 18 h 30 ensuite au Tamara

40,00 € par personne

Réponse souhaitée pour le samedi 7 novembre derniers délais !!!

06.74.84.86.03 ou

06.62.15.96.14

**NOUVEAU SUR PLOUENAN !!!**

Plomberie - Chauffage -

Electricité

Neuf & Rénovation - Dépannage

Contact : 02.98.29.61.31

Cyril ABILY

### DOG APTITUDE

**IMBERT Karen**

Educateur canin - Comportementaliste à domicile  
1ère séance d'évaluation gratuite

06.88.59.63.81

[www.dog.apptitude.vpweb.fr](http://www.dog.apptitude.vpweb.fr)

### FNACA

Assemblée Générale : samedi 28 novembre 2009 à 10 h 00 au Mille Club

### Entretien des haies et talus

Il est demandé de tailler les haies et talus privés en bordure des voies communales et départementales.

## FOIRE AUX PUCES—VIDE GRENIER

Dimanche 29 novembre 2009 à Saint Pol de Léon  
 Salle Isidore Daniélou de 9 h 00 à 18 h 00  
 Organisés par l'association « Amicale'ment Vôtre »  
 (association des agents territoriaux du canton de St Pol)  
 Ouvert à tous - Particuliers et professionnels  
 Grand parking gratuit - Accès fléchés  
 Petite restauration sur place  
 Exposants : 3 € le mètre linéaire  
 Entrée : 1,50 € - Gratuit pour les moins de 12 ans  
 Réservation dès maintenant et réponse avant le 16 novembre 2009  
 Renseignements et inscriptions : 06.43.11.12.21

## Amicale laïque

L'Amicale Laïque organise son traditionnel Couscous au profit des élèves de l'Ecole Publique du Bourg. Il aura lieu au Cristal, le dimanche 15 novembre. Plats à emporter à partir de 11 h 30 (barquettes fournies) ou service en salle à partir de midi. Tarif : 8 € sur réservation / 9 € sur place. Saucisse-Frites : 4 €  
 Venez nombreux.

## Recensement agricole 2010

La direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt recherche des enquêteurs. Objectif : assurer la collecte d'informations auprès des exploitations agricoles par saisie directe sur ordinateur portable.

### Profil :

- Disponibilité Pour la période de septembre 2010 à avril 2011
- Goût du relationnel
- Sens de l'organisation et rigueur
- Connaissance du milieu agricole
- Permis de conduire et véhicule requis

### Dépôt des candidatures :

Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt  
 SRISE - Recrutement pour le recensement agricole  
 15 avenue de Cucillé - 35047 RENNES CEDEX 9  
 Courriel : ra2010.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr  
 Site internet : <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

## GYM

Un nouveau programme Equilibre-Prévention des chutes, validé par les caisses d'assurance maladie (CRAM, MSA...) et réservé aux personnes de 65 ans et plus, sera mis en place avant la fin de l'année 2009.

Il sera animé par Marie-Paule De Blazio.

Les séances auront lieu le mercredi matin à l'école N.D. de Kerellon. Le nombre d'inscription est limité à 12 personnes, (8 inscriptions minimum). L'inscription est également ouverte aux personnes des communes environnantes.

Coût du programme : 15 euros, pour 15 séances (licence+assurances incluses).

Renseignements et inscriptions au 02.98.69.56.06 (José Deroff ou 02.98.69.50.82 (Annick Tanguy)

*N.B. : les personnes ayant bénéficié du programme de prévention des chutes ne peuvent pas y participer de nouveau*

## MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

La prochaine permanence pour le 2ème semestre 2009 aura lieu le **jeudi 26 novembre après-midi** à la mairie.

## GREGOIRE EN CONCERT AU CRISTAL LE 18 DECEMBRE

Le vendredi 18 décembre sera certainement une journée importante pour beaucoup de jeunes et de moins jeunes dans le pays léonard, et ce à double titre. En effet c'est à cette date que se produira le chanteur GREGOIRE en direct sur la scène du Cristal à 20 h 30 accompagné de ses musiciens, et sa venue coïncidera avec la date des vacances scolaires.



GREGOIRE est le premier artiste produit par le grand public en France, et son premier album TOI + MOI s'est vendu à près d'un demi-million d'exemplaires. Cet artiste hors du commun a travaillé deux ans comme attaché de presse chez Universal avant de se consacrer uniquement à la chanson et à la musique. GREGOIRE a eu carte blanche pour faire son album, il dit ce qu'il a sur le cœur, l'écriture lui permet de briser la glace, de dire ce qu'il n'arrive pas à dire autrement et pour faire passer des messages à des gens précis en espérant que d'autres vont s'y retrouver. Ce qui le passionne se sont les rapports entre humains, les questions d'apparence, de sentiments...

GREGOIRE l'artiste le plus aimé du Net a tout pour plaire. Ce play-boy de 30 ans attire un public de 7 à 77 ans de tous horizons. On vient le voir en famille pour chanter avec lui « Toi+moi+tous ceux qui sont seuls ; allez venez et entrez dans la danse... ».

C'est ce que nous vous invitons à faire au Cristal le vendredi 18 décembre à 20 h 30.

Place debout plein tarif : 28 euros - Place debout tarif réduit : 24 euros (CE, groupes, asso minimum 10 personnes).

Locations : Ticketnet/Billetel/Super U/Chemin de Traverse et le Toultankhamon

Contact : Airial musique 02.98.69.59.29 - airialmusique@wanadoo.fr

### Règlement du foyer des jeunes

- le « foyer des jeunes » est ouvert pour les jeunes de 10 à 16 ans :
  - le mercredi de 17h à 18h
  - le vendredi de 18h à 19h
  - le samedi de 13h30 à 18h
- l'adhésion au « foyer des jeunes » est gratuite
- les animateurs doivent être tenus informer par les parents des coordonnées des enfants (numéro de téléphone, adresse, responsable légal, .....) et de l'état de santé de l'enfant.
- les jeunes peuvent entrer et sortir du foyer à leur guise. Ils sont sous la responsabilité des animateurs si et seulement si ils se trouvent à l'intérieur du foyer.
- Les jeunes ont à leur disposition des jeux : un billard, un baby-foot, une table de ping-pong... Les animateurs dégagent toutes responsabilités concernant la perte ou la casse de jeux personnels apportés par des jeunes.
- Il est interdit de casser le matériel mis à disposition. Tout dégât matériel sera remboursé ou réparé par le jeune responsable.
- La violence verbale et physique est strictement interdite.
- La consommation d'alcool et de drogues est strictement interdite.
- Les animateurs peuvent être amenés à exclure ou refuser l'accès au foyer à un jeune.

#### Règlement du Club pré-ados

- le « club pré-ados » est ouvert pour les enfants âgés de 9 à 14 ans :

#### **le mercredi de 15h à 17h et pendant les vacances scolaires de 14h à 17h.**

- l'adhésion au « club pré-ados » est de 30€. La facture est adressée par l'association EPAL.
- Avant la venue de l'enfant, un formulaire d'inscription (comprenant la fiche d'inscription, la fiche sanitaire, et règlement) est à remplir et à signer par les parents.

**Prochaine parution : décembre 2009**

**Les articles sont à déposer en mairie avec le 15 novembre 2009**